

COMMUNE DE POUIGNY

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 30 DU MERCREDI 7 JUIN 2023 COMPTE RENDU VALANT PROCES VERBAL

Présents : Annie Marcelot, Gilles Ravache, Sabie Valot, Dundee Valot, Eric Leblanc, Régine Chamot, Guillaume Norbert, Bruno Chauchaix, Nathalie Collet

Excusés : Marie Chauchaix, Hervé Philippe et Olivier Chamot (Procuration de Olivier Chamot à Régine Chamot)

Absent : Dylan Emonin

Votants : 10

La séance est ouverte à 18h30.

1 / Nomination d'un secrétaire de séance : Nathalie Collet

2 / Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal N°29 : adopté à l'unanimité.

3 / Délibération DEL-07062023-176

- Location du terrain de foot à Fire Foot Academy pour 50 euros par jour du 17 au 21 juillet 2023. Habituellement cette association organise ses stages de foot à Challex mais le stade de Challex est en réhabilitation pendant cette période.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4 / Questions diverses

Agents municipaux :

- Embauche d'un agent technique : 2 contrats non reconduits. Nouvelle embauche de Valentin Loget jusqu'au 31 octobre 2023 avec période d'essai de deux semaines. Un encadrement est nécessaire pour lui permettre une bonne connaissance de la commune ; Hervé Philippe sera son référent.
- Appui sur des habitants volontaires pour l'aide dans ce nouvel emploi et pour l'intérim effectué pendant la période sans agent technique ; la commune remercie ces personnes bénévoles.
- Contact avec une autre personne, connaissant parfaitement la commune, pour aider à cet accompagnement (paiement à la tâche).
- Embauche de Mathilde Puy au secrétariat suite au départ du secrétaire intérimaire (déménagement).

Matériels :

- 4x4 : contrôle technique à réaliser au plus vite.
- Véhicule abandonné (vers la station d'épuration) à faire enlever

Cantine – Périscolaire - Ecole :

- 8 juin : réunion Familles rurales avec les différents partenaires (parents, mairie, employés) - 70 repas / jours ; si les effectifs se confirment, il faudra peut-être envisager une modification des services.
- Questions sur la qualité des repas, sur le gaspillage alimentaire.
- 14 et 21 juin : travaux dans l'école (déplacement des enfants en fonction des travaux vers la salle polyvalente)

Sentiers :

- Questions d'un avocat concernant le sentier du Rhône.
- Réunion du "GAP sentiers" à prévoir.

Travaux :

- Goudrons sur la zone vélo rouge à Pougny Gare (demande pour rectification).
- Ecole : travaux achevés pour la partie "locaux" dès la fin de l'année scolaire ; le préau sera monté pendant les grandes vacances scolaires (délai court mais réalisable).
- Salle polyvalente existante : peinture refaite. Changer les tubes des néons (Morand).
- Locaux du stade : proposer que la commune prenne une partie des travaux et des équipements à sa charge huisserie façade, chenaux, plonge...
- Local technique : outillage à vérifier et inventaire à réaliser.
- Salle cantine : valider le devis pour les portes des placards qui déraillent.
- Chauffe-eau mairie et salle du stade à changer.
- Faire un listing des petits travaux à faire partout et évaluer les montants. Vérifier le mécanisme de remboursement TVA si ces travaux passent en volet fonctionnement au budget.
- Passage à niveau fermé les deux nuits du 13 et 14 juin.
- Réfection du pont de l'Annaz sur RD 984 : flyer d'information aux habitants.
- Gare : subvention de la région versée à hauteur de 50% soit 125 000€, d'autres sont encore en attente (Dossier déposé au Département et à l'Etat)

Régie des eaux :

- ⇒ Nappe phréatique au-dessus du seuil critique mais à surveiller.

Déchets :

- Ordures ménagères : paiement année civile ; pas d'augmentation tarifaire pour les particuliers pour le premier semestre 2023. En revanche, hausse pour les entreprises

(ajustée au montant correspondant au coût réel de traitement des déchets qu'apportent les entreprises hors coût de la main d'œuvre).

- Déchets sauvages au pieds de containers : nouvelle application à télécharger pour signaler pour remboursement par l'agglomération (pesée lors du dépôt à la déchetterie).
- Nettoyage des containers et maintenance : nouveau prestataire 1 760 000 euros par an pour l'agglomération.
- Agrandissement de la déchetterie de Peron : 3 400 000 euros dont 200 000 euros du département dans le cadre de la transition écologique.
- Bac poubelle déposé à l'Etournel et demande de containers supplémentaires lors des manifestations au stade (réponse en attente).

Projet de Vélo-rail :

- De la gare de Collonges à Paradis pour permettre une attraction pour développer le tourisme : la ligne ferroviaire est propriété de la SNCF et une concession a été passée avec l'agglomération. L'agglomération demande l'avis de la commune sur laquelle passe une partie des rails : 8 avis favorables, 2 sans avis. Projet consultable en mairie.

Cimetière :

- Un nouveau GAP va commencer d'ici fin juin (concessions...); l'AMF organise des formations pour la gestion du cimetière.

La séance est levée à 20h40.

La Maire,

Annie MARCELOT



La secrétaire,

Nathalie Collet



